INFOBARTRENG

AVIS AU PUBLIC

- Par décision du 16 juillet 2021, le Conseil Communal a approuvé la modification du règlement-taxe pour les activités des « food trucks ».
 - La décision a été approuvée par arrêté grand-ducal en date du 27 septembre 2021 et par la Ministre de l'Intérieur en date du 1er octobre 2021.
- Par décision du 16 juillet 2021, le Conseil Communal a approuvé le règlement-tarif relatif aux tarifs à payer pour les excursions pour personnes seniors, organisées par la commission 50+.
 - La décision a été approuvée par arrêté grand-ducal en date du 17 septembre 2021 et par la Ministre de l'Intérieur en date du 30 septembre 2021.
- Par décision du 16 juillet 2021, le Conseil Communal a abrogé le règlement-tarif modifié du 30 janvier 1984 concernant le service du « repas sur roues ».
 - La décision a été approuvée par arrêté grand-ducal en date du 17 septembre 2021 et par la Ministre de l'Intérieur en date du 30 septembre 2021.
- Par décision du 04 octobre 2021, le Conseil Communal a approuvé la modification du règlement de circulation.
 - La décision a été approuvée par le Ministère de la Mobilité en date du 13 octobre 2021 et par le Ministère de l'Intérieur en date du 22 octobre 2021.
- Par décision du 04 octobre 2021, le Conseil Communal a approuvé l'avenant au règlement de circulation.
 - La décision a été approuvée par le Ministère de la Mobilité en date du 13 octobre 2021 et par le Ministère de l'Intérieur en date du 22 octobre 2021.



ADMINISTRATION DE LA GESTION DE L'EAU

A titre d'information, nous tenons à vous communiquer par la présente les valeurs d'analyses de notre eau potable, établies par le Laboratoire de l'Eau et de l'Environnement.

L'analyse en question a été prélevée le 10.08.2021.

Le bulletin d'analyses de l'eau renseigne une eau potable conforme aux normes en vigueur.

Dureté totale (Degrés français)	1 <i>7</i> ,00°	
Dureté carbonatée	14,00°	
Dureté totale (Degrés allemands)	9,50°	
Dureté carbonatée	7,80°	
Conductibilité électrique à 20°C	355 μS/cm	<2500
рН	7,7	6,5 - 9,5
Chlorures	18 mg/l	<250
Sulfates	21 mg/l	<250
Nitrates	18 mg/l	<50
Nitrites	<0,01 mg/l	<0,50
Ammonium	<0,02 mg/l	<0,50



SIGNATURE DE LA CONVENTION INITIALE DU PACTE LOGEMENT 2.0

13.10.2021



EXPOSITION PHOTO MSF 50 ANS D'HUMANITÉ

15.-17.10.2021







- **Ť**

RÈGLEMENT MODIFIÉ DU 02 OCTOBRE 2009 RELATIF À L'ALLOCATION D'UN SUBSIDE POUR L'UTILISATION DE COUCHES HYGIÉNIQUES

Sur présentation à la fin de l'exercice financier d'une demande renseignant sur la composition de la famille, qui doit avoir sa résidence dans la commune depuis six mois au moins, la commune de Bertrange accorde un remboursement forfaitaire de 75 € par an et par personne appartenant à un ménage utilisant des couches hygiéniques pour compenser la production d'une quantité supplémentaire de déchets résiduels. Par personne appartenant à un ménage pouvant bénéficier du remboursement ci-avant, il y lieu d'entendre :

- Les bébés et enfants n'ayant pas dépassé l'âge de 3 ans,
- Les personnes âgées souffrant d'une altération ou perte du contrôle des sphincters anal ou vésical (incontinence), constatée le cas échéant par attestation médicale.

Sont exclus de tout remboursement les frais des vidanges supplémentaires effectuées dans les collectivités et institutions telles que crèches, maisons de soins, foyer de jours, maternités, etc.









Coordonnées du demandeur

SUBVENTION POUR L'ÉLIMINATION DE COUCHES HYGIÉNIQUES

Nom et prénom

ANNÉE 2021

Numéro, ru	е																				
Code postal		L-			Lo	cal	ité														
Téléphone																					
E-Mail																					
						Co	orde	onnée	s band	aire	s										
Nom de la b	anque																				
Titulaire du	compte																				
N° compte I		L	J										Г								
Demande pour : bébés et enfant personnes âgé							médi	cale à j	oindre)												
									Date	de n	aiss	ance	a								
Nom et prér																					
Nom et prér									Date												
Nom et prér Nom et prér e demandeur ce	om rtifie que les								Date Date	de n	ais:	aissar	e e		sub	ovent	tion 6	est su	ıjette	e à re	stitu
Nom et prér Nom et prér de demandeur ce ion au cas où elle Bertrange, le Date	rtifie que les	btenue	sur ba	ren	de fau	e jus	décla	nrations	Date Date et qu'il a	de n de n pris d enseig	conn gnem	sanco sanco aissar aents i	e ace o		sub	ovent	ion e	est su	ujette	è à re	stitu
Nom et prér Nom et prér le demandeur ce ion au cas où elle Bertrange, le	rtifie que les	btenue	sur ba	ren	de fau	e jus	décla	nrations	Date Date et qu'il a ou de r	de n de n pris d enseig	conn gnem	sanco sanco aissar aents i	e ace o		sub	ovent	ion e	est su	ujette	e à re	stitu
Nom et prér Nom et prér de demandeur ce ion au cas où elle Bertrange, le Date	rtifie que les e aurait été ol	btenue	sur ba	ren	nettro	e jus	décla	nrations	Date Date et qu'il a cou de r	de n de n pris d enseig	naiss naiss conn gnem	sanco sanco aissar aents i	e ace conex	acts.			ion 6	est su	ujette	è à re	stitu
Nom et prér Nom et prér Le demandeur ce ion au cas où elle Bertrange, le Date	rtifie que les e aurait été ol	tion (À Communt de	ren	nettro	e jus	décla	arations	Date Date et qu'il a cou de r	de n de n pris d enseig	conn ggnem	aissar nents i	e e conexiste de la conexiste	nvoy	′ée	le:		est su	ujette	è à re	stitu
Nom et prér Nom et prér Le demandeur ce ion au cas où elle Bertrange, le Date Réservé à l'A Date d'entrée	dministra □ oui ➡ □ non ➡	tion (À Communt de	ren	nettro	e jus	décla	arations	Date Date et qu'il a cou de r	de n de n pris d enseig	conn ggnem	aissar aents i	e e conexiste de la conexiste	nvoy	′ée	le:		est su	ujette	e à re	stitu



ALLOCATION D'UNE AIDE FINANCIERE EN RELATION AVEC LA CATASTROPHE NATURELLE DU 14 ET 15 JUILLET 2021

Suite aux pluies abondantes survenues dans la nuit du 14 au 15 juillet 2021 et à leurs graves conséquences, le conseil communal a pris une décision de principe d'allouer une aide financière aux victimes touchées par les inondations.

Au vu de la détermination du montant de l'aide allouée par la commune de Bertrange, les victimes précitées sont priées de remettre un dossier complet au secrétariat communal, qui doit notamment contenir, outre le formulaire ci-joint, le détail du remboursement reçu de la part de l'assurance et des instances étatiques.

No de staarke Reen an der Nuecht vum 14. op de 15. Juli 2021 an hire schlëmme Konsequenzen, huet de Gemengerot d'Decisioun geholl, den Affer vun den Iwwerschwemmungen eng finanziell Ënnerstëtzung zoukommen ze loossen.

Fir d'Héicht vum Betrag kennen ze bestëmmen, sinn d'Affer gebieden, e kompletten Dossier am Gemengesekretariat ofzeginn, den nieft dem Formulaire an der Bäiluecht och den Detail vum Remboursement vun der Assurance a vun de staatlechen Instanzen enthält.

De Formulaire op lëtzebuergesch fannt dir um Site www.bertrange.lu.

Nach den heftigen Regenfällen in der Nacht vom 14. auf den 15. Juli 2021 und deren schwerwiegenden Folgen, hat der Gemeinderat den Grundsatzentscheid getroffen, den vom Hochwasser betroffenen Opfern eine finanzielle Unterstützung zu gewähren.

Im Hinblick auf die Festlegung der Höhe der von der Gemeinde Bartringen gewährten Beihilfen werden die vorgenannten Opfer gebeten, dem Gemeindesekretariat einen vollständigen Antrag einzureichen, der neben dem beigefügten Formular auch die Einzelheiten der von der Versicherung und den staatlichen Institutionen gewährten Erstattung enthalten muss.

Das Formular in deutscher Sprache ist auf der Webseite www.bertrange.lu verfügbar.

Due to the heavy rainfall that occurred on the night of 14 to 15 July 2021 and their serious consequences, the municipal council made a decision in principle to allocate financial assistance to victims affected by the floods.

In view of the determination of the amount of aid allocated by the municipality of Bertrange, the aforementioned victims have to submit a complete file to the municipal secretariat, which must contain, in addition to the attached form, the details of the reimbursement received from the insurance as well as from the state authorities.

The form in english is available on the website www.bertrange.lu.







Renvoyer à:

Administration communale de Bertrange 2 beim Schlass L-8058 Bertrange

Demande d'allocation d'une aide financière en relation avec la catastrophe naturelle du 14 et 15 juillet 2021

le soussigné(e) :		Nom et prénom		
demeurant à : LCode postal	BERTRANGE,		Rue et no	
numéro téléphone :	Privé / Bureau	/		GSM
N° compte bancaire :		tut bancaire (BIC) / N°	de compte	

demande l'allocation d'une aide financière en relation avec la catastrophe naturelle du 14 et 15 juillet 2021.

Pièces à joindre :

- Relevé d'identité bancaire (RIB) établi par votre banque
- Courrier concernant l'indemnisation accordée par l'assurance
- Courrier concernant l'indemnisation accordée par l'Etat

Déclaration sur l'honneur

Par la présente, le demandeur déclare sur l'honneur que toutes les informations nominatives et personnelles mentionnées dans la présente demande sont correctes. Il autorise l'Administration communale de Bertrange à les vérifier en collaboration avec les acteurs du terrain. En outre, il accepte que ces informations soient saisies dans un fichier utilisé et tenu à jour par l'Administration communale de Bertrange à des fins de gestion des demandes.

Signature : _		



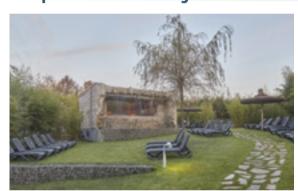
PLONGEZ DANS...







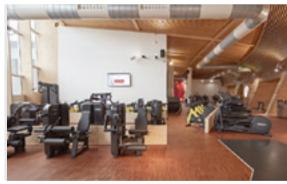
Détendez-vous derrière la cascade ou respirez profondément dans le sauna au sel - profitez de notre large éventail d'offres dans l'espace bien-être.





.. LA VITALITE







Soins de beauté, massages relaxants - faites une pause et laissez-nous vous chouchouter avec des applications professionnelles! www.escalebeaute.lu









Que vous veniez seul, entre amis ou en famille - plongez dans le plaisir et laissez-vous envoûter par notre panoplie aquatique! www.lesthermes.net









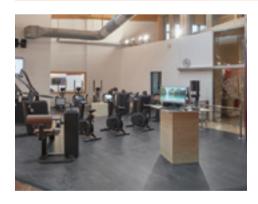
LA DETENTE







Ne loupez pas notre offre spéciale pour la rentrée et laissez-vous porter par l'énergie et l'expérience de nos coachs pour entretenir votre forme! www.vitaly-fit.lu









LE BIEN-ETRE



Les Thermes Strassen-Bertrange Tél: +352 27 03 00 27

www.lesthermes.net info@lesthermes.net





JOURNÉE COMMÉMORATIVE

10.10.2021













RESTAURATION D'UNE **FORÊT ALLUVIALE**DANS LA FORÊT COMMUNALE DE BERTRANGE

Actuellement, au niveau national, la forêt alluviale, tout comme les zones humides en forêt, sont des habitats devenus rares qu'il faut préserver durablement, mais aussi restaurer.

Dans le cadre du plan d'action forêt alluviale (91E0) ainsi que du plan national protection de la nature (PNPN2), la commune de Bertrange, en collaboration avec l'administration de la nature et des forêts et l'administration de la gestion des eaux, planifie la restauration d'un tel type de forêt dans la partie ouest de l'Enneschte Bësch.



ETAT ACTUEL DU SITE À RESTAURER.

Les peupliers hybrides que l'on trouve actuellement sur le site ont été plantés dans le passé afin d'assécher cette station humide; ce terrain constitue une sorte de cuve de par son niveau qui se situe en-dessous de celui des terrains avoisinants. Par ailleurs, le ruisseau actuel a été dévié de son Thalweg et introduit dans un fossé de drainage artificiel dans le but de drainer cette station humide.



INTERVENTIONS PLANIFIÉES

Cette restauration sera réalisée dans plusieurs phases. Lors de la première intervention dans le courant de l'hiver 2021/2022 les peupliers hybrides seront prélevés dans la partie ouest de la superficie délimitée (c.f. carte). Les grumes seront évacuées ainsi que la plus grande partie du petit bois. On essaiera de préserver, dans la mesure du possible. Les arbres et arbustes adaptés aux stations humides qui sont actuellement présents.

La deuxième phase de cette intervention servira à dévier le ruisseau de son cours d'eau artificiel de taçon à inonder une partie du terrain alluviale et de restaurer le potentiel hydrique de cette station. Cette intervention permettra d'augmenter la valeur écologique de cette forêt humide en créant un biotope de type humide qui pourra ensuite se développer d'une façon naturelle en forêt alluviale.



WWW.bertrange.In

MONITORING BOTANIQUE AVANT ET APRÈS INTERVENTION

Des inventaires floristiques sont réalisés afin de documenter et de suivre le développement des essences au niveau de la strate herbacée et arbustive, ceci avant et après les travaux de restauration. Ces relevés floristiques fourniront également des indications précieuses sur l'efficacité des interventions réalisées.



WIEDERHERSTELLUNG EINES **AUENWALDES** IN DER GEMEINDE BARTRINGEN

Zurzeit sind, auf nationaler Ebene, sowohl Auenwälder als auch Feuchtgebiete in den Wäldern seltene Lebensräume geworden, die es zu schützen und wiederherzustellen gilt.

Im Rahmen des Aktionsplans Auenwald (91EO) und des nationalen Naturschutz Plans (PNPN2) hat die Gemeinde Bartringen, zusammen mit der Naturverwaltung und der Behörde für Wasserwirtschaft, die Wiederherstellung eines solchen Waldes im westlichen Teil des "Enneschte Besch" geplant.



IST-ZUSTAND DES WIEDERHERZUSTELLENDEN WALDGEBIETES

Die Kanadische Pappel, eine Hybride-Pappel, die zurzeit auf dem Gelände wächst, wurde früher hier angepflanzt um damals dieses Feuchtgebiet trocken zu legen. Zusätzlich zu dieser Maßnahme wurde der Bach von seinem natürlichen Talweg in einen künstlich angelegten Entwässerungsgraben umgeleitet, mit dem Ziel dieses Feuchtgebiet trocken zu legen.



GEPLANTE FINGRIFFE

Die Wiederherstellung dieses Feuchtgebietes wird in mehreren Phasen stattfinden. Während dem ersten Eingriff im Laufe des Winters 2021/2022 werden im westlichen Teil die Kanadischen Pappeln auf einem Teilstück entfernt (siehe Karte). Die Baumstämme und der größte Teil der Holzscheite werden ebenfalls entfernt. Im Bereich des Möglichen wird versucht, die bestehenden typischen Bäume und Sträucher, die auch in Feuchtgebieten weiter gedeihen können, zu erhalten.

Eine zweite Phase des Eingriffs wird dazu dienen, den Bachlauf aus seinem künstlichen Bett umzuleiten, um einen Teil des Schwemmgebietes unter Wasser zu setzen und somit das Standortpotential wiederherzustellen. Dieser Eingriff soll den ökologischen Wert dieser Fläche vergrößern indem ein Feuchtbiotop entsteht, das sich anschließend auf natürliche Weise zu einem Auenwald entwickeln kann.



ROTANISCHES MONITORING VOR LIND NACH DEM FINGRIEF

Um die Entwicklung der Kraut- und Strauchschichten nachzuvollziehen, wird eine Bestandsaufnahme der Pflanzenarten vor und nach den Wiederherstellungsmaßnahmen durchgeführt.





RESTORATION OF AN **ALLUVIAL FOREST** IN THE MUNICIPALITY OF BERTRANGE



At the moment, on a national level, alluvial forests as well as wetlands are rare habitats in the forests, which are therefore worthy to protect and restore.

In the context of the action plan concerning the alluvial forests (91EO) and the national nature conservation plan (PNPN2), the municipality of Bertrange has, together with the Nature and Forest Agency as well as the Water Management Authority, planned to restore such a forest in the western part of the "Enneschte Bësch".



CURRENT STATE OF THE RESTORABLE AREA

The eastern cottonwood that currently grows in the area has been planted there to dry the wetland up. Additionally to these measures, the creek has been relocated from its natural thalweg to an artificial drainage pit in order to dry out the wet land.



PLANNED MEASURES

The restoration will take place in more than one phase. During the first measures in the course of winter 2021/2022, the eastern cottonwood will be removed from a distinctive section in the western part of the fores (see map below). The tree trunks as well as most of the logs will also be removed. The existing trees and bushes that are able to grow and survive in wet lands will be preserved as far as possible.

In a second phase, the creek will be deviated from its artificial riverbed to flood a part of the floodplain and restore the water potential of this section. This measure allows the increase of the ecological value of this area by restoring a wet biotope that can subsequently transform in an alluvial forest in a natural way.



BOTANICAL MONITORING BEFORE AND AFTER THE RESTORATION

In order to be able to document the development of the herb and shrub layers, an inventory will be made before and after the execution of the planned measures.





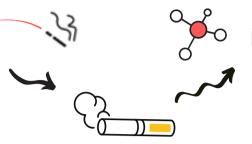




Le mégot n'est pas la fin de la cigarette.

POUR LA NATURE, IL N'EST QUE LE DÉBUT DES ENNUIS.

2/3 finissent sur la route, le trottoir ou dans les cours d'eau!

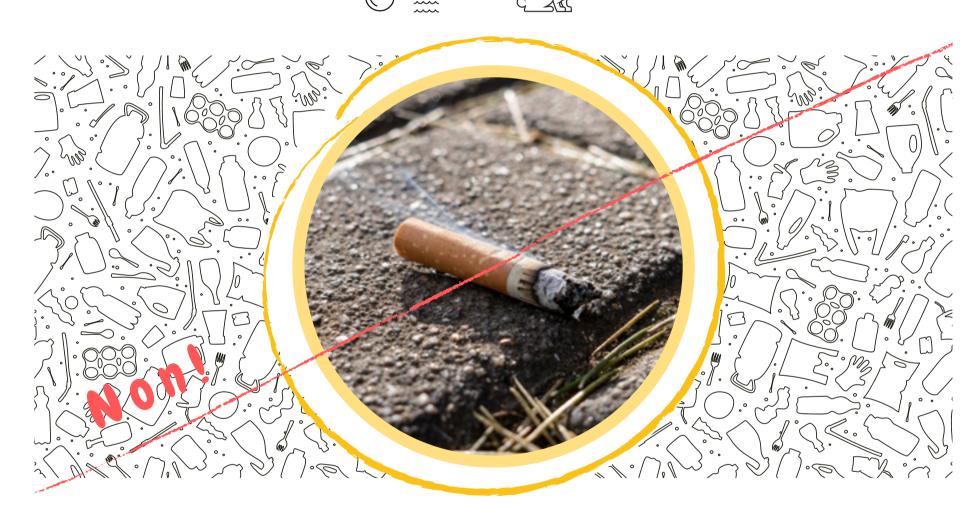


Le filtre est en **plastique**, dont la dégradation dans la nature est trés lente et incomplète.

Une petite pluie suffit à lessiver les produits **toxiques** vers nos sols et nos rivières.



Les mégots ingérés par des **animaux** peuvent être douloureux / mortels.

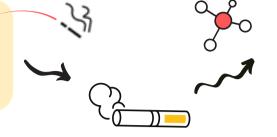




Die Kippe ist nicht das Ende der Zigarette.

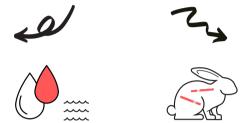
FÜR DIE NATUR IST SIE ERST DER ANFANG DER PROBLEME.

2/3 landen auf der Straße, dem Gehweg oder in Gewässern!



Der Filter besteht aus Kunststoff, der sich nur sehr langsam und unvollständig zersetzt.

Wenn es regnet, gelangen die **giftigen** Elemente in unsere Böden und Flüsse.



Von **Tieren** verschluckte Kippen können schmerzhaft oder tödlich sein.







25.NOV:10.DEL.



STOP VIOLENCE

against women



Commune d e BERTRANGE















PROFIL
Many Faltz

Ich habe meinen eigenen Vater ins Gefängnis gebracht. 16 Jahre sexueller Missbrauch und Drohungen. 16 Jahre Furcht und Schweigen. 16 Jahre erzwungenes Lächeln und Widerstand. 10 Jahre Studium. 7 Jahre Schwangerschaften. 4 Jahre Strafprozesse. 10 Jahre Ehe. 5 Jahre Täuschung. Ein halbes Jahr Krebs ... und das alles im Alter von 37 Jahren.

Es gab keine Zeit zu fragen "Warum ich?" In Auseinandersetzung mit meiner eigenen Sterblichkeit erkannte ich, dass ein großes Kapitel meines Lebens noch nicht vorüber war und dass ich nicht so frei war, wie ich glaubte. Diese Seiten haben sich wie von selbst geschrieben inmitten eines andauernden schweren stehenden Gewitters.

J'ai mis mon propre père en prison. 16 années d'abus sexuel et de menaces. 16 années de peur et de silence. 16 années de sourires forcés et de résilience. 10 années d'études. 7 années de grossesse. 4 années de procès au pénal. 10 années de mariage. 5 années de mensonges. 6 mois de cancer... et ce à 37 ans seulement.

Me demander « Pourquoi moi ? je n'en avais pas le temps. Face à ma propre mortalité, j'ai réalisé qu'un chapitre majeur de ma vie n'était pas encore achevé et que je n'étais pas aussi libre que je l'avais cru. Ces pages se sont écrites toutes seules en plein cœur d'une tourmente violente qui persiste encore.



25.NOV. 2021
19:00 ARCA BERTRANGE

Buchvorstellung und Diskussionsrunde bezüglich der angesprochenen Themen unter der Leitung von Dr. Mary Faltz und Dr. Roland Seligmann (ALUPSE)

Présentation du livre et table ronde concernant les sujets évoqués sous la direction de Dr Mary Faltz et Dr Roland Seligmann (ALUPSE)



















eine vom Nationalen Frauenrat von Luxemburg organisierte Kampagne. Ziel der Kampagne ist die Sensibilisierung der Öffentlichkeit für die Gewalt Zier der Kampagnerst die Sensibilisierung der Onentilichken für die Gewalt gegen Frauen und Mädchen und zur Beendigung geschlechtsspezifischer Gewalt. gegent rauen und wauchen und zur Beendigung geschiechtsspezinscher Gewalt. Eine orangefarbene Beleuchtung des Rathauses von Bartringen wurde installiert.

La commune de Bertrange participe à « l'Orange Week »,

une campagne organisée par le Conseil National des Femmes du Luxembourg. Le but de la campagne est de sensibiliser le grand public par rapport à la Violence envers les femmes et les filles et pour mettre fin à la violence sexiste. Une illumination orange de la mairie de Bertrange a été mise en place.



Marche solidaire | 20 novembre 2021 | 11h00



Lët'z say NO to violence against women!









DER SCHÖFFENRAT der Gemeinde Bartringen











LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS de la Commune de BERTRANGE







